



EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA
 Séance du lundi 21 novembre 2022

<p><u>Nombre de conseillers</u> :</p> <p>En exercice : 10 Présents : 7 Votants : 10</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux, le lundi vingt-et-un novembre, à dix-huit heures quarante minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.</p>
<p>Date de convocation du conseil municipal : 14/11/2022</p>	<p><u>Étaient présents</u> : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, FAYE Cyril, DUEZ Sophie, BERTHAIL Éric.</p>
<p>Date de mise en ligne de la délibération : 01/12/2022</p>	<p><u>Excusé-es</u> :</p> <p>MEYNET Francine excusée donne pouvoir à BERTHAIL Éric, MAILLARD Valérie excusée donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc, KOCIOL Guillaume excusé donne pouvoir à BONIN Robert.</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : BELZUZ Jean-Claude</p>

Objet : Avis - Projet d'extinction partielle de l'éclairage public

Vu l'augmentation du prix des énergies,

Vu les constatations du SIDEC, l'extinction de l'éclairage public de 6h00 par nuit permettra une économie estimée d'environ 40 % soit environ 1400 €/an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité **DONNE** un avis favorable à l'extinction de l'éclairage public

Un arrêté municipal sera pris.

Pour extrait certifié conforme
 Le Maire, Robert BONIN